

**MAIRIE DE MENESPLET  
10, RUE DE LA REPUBLIQUE  
24700 MENESPLET**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE RENDU SOMMAIRE  
DE LA SEANCE DU **MERCREDI 21 JUIN 2017****

**Etaient présents :** M. CHAUSSADE, Mme PILET, M. BAÏDA, M.LAURIERE, M. LAMOTHE, Mme GUILLAUME, Mme RAUTURIER, M. BESSEDE, M. COUSTILLAS, Mme JUKOWSKI, M. SERRE, Mme VINCENT, M. DECOLY, Mme QUIVIGER, M. GOUGAY.

**Absents excusés :** Mme ANTUNES (procuration à M. BAÏDA) Mme ARVIEUX, M. LACOMBE, Mme RONDA.

Madame PILET a été nommée secrétaire de séance

## **1 – Délibérations**

### **1 – Budget assainissement : prise en charge du temps de mise à disposition d'un agent (2017.03.001)**

Le Maire informe le conseil municipal qu'un des agents de la CCIDL, mis à disposition à la commune de Ménesplet pour tout ce qui concerne les compétences qui lui incombe, est affecté, en partie, à l'assainissement. Il propose que la charge financière, supportée jusqu'à ce jour par le budget général, le soit en fait, par le budget annexe assainissement.

### **2 - Budget assainissement : Décision Modificative n°1 – Virements de crédits (2017-03-002)**

Le Maire informe le conseil municipal qu'afin d'assurer la prise en charge financière du temps imparié à un agent pour tout ce qui concerne la compétence de l'assainissement, il y lieu d'effectuer les virements de crédits suivants :

- Fonctionnement dépenses (article 622) – 8 500 €
- Fonctionnement dépenses (article 6218) + 8 500 €
- 

### **3 – Acquisition terrain incendie – Modification de la délibération existante (2017-03-003)**

Le Maire rappelle la délibération, numéro 2016-08-010 relative à l'acquisition de terrains. Il informe que M. LOTTERIE Jean-Paul, a consentit son bien à la commune pour la somme de 1 € en lieu et place des 1000 € initialement prévus. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de Monsieur LOTTERIE Jean-Paul.

### **4 - Budget général : Décision Modificative n°1 – Ouverture de crédits (2017-03-004)**

Le Maire informe le conseil municipal qu'afin de régler certaines dépenses il y lieu d'effectuer les ouvertures de crédits suivantes :

- Investissement dépenses (article 21318 op 31) : + 7 400€
- Investissement dépenses (article 21318) : + 2 500 €
- Investissement dépenses (article 2188) : + 8 600 €
- Investissement recettes (article 1641) : + 18 500 €

### **5 – Revente licence IV (2017-03-005)**

Le Maire rappelle au conseil municipal l'acquisition par la commune de la licence IV du bar « Le Ménesplésien » suite à la liquidation judiciaire de celui-ci. Il informe de la reprise d'activité et propose de revendre la licence au nouveau propriétaire pour le prix qu'elle a coûté à la commune soit : 5 000.00 € (licence) + 720.00 € (honoraires) + 420.00 € (frais administratif). Il demande au conseil l'autorisation de signer le contrat de vente et toutes les pièces nécessaires à la mutation et éventuellement la translation, s'il y a lieu.

### **6 – création CAE (2017-03-006)**

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de créer un poste d'agent d'entretien polyvalent en CAE. Après renseignements pris auprès du Pôle emploi, la prise en charge de l'état serait de 70% pour 20h/hebdomadaire.

## **II – Informations**

### **1 – Salle des fêtes : information sur les avenants**

Le maire informe le conseil municipal de la signature de plusieurs avenants en plus-value et moins-value ainsi qu'un acte spécial pour sous-traitance et un avenir de transfert suite à changement de titulaire sur les lots suivants :

- **SICAIRE** – lot 5 – Avenir n°2 - Plus-value de 2 101.11 € HT qui porte le montant du marché à **49 905.66 € HT**
- **SAS FRAMO** – Lot 11 Avenir de transfert n°1 (suite à la cession de l'activité de l'entreprise **FRAMO TRAITEMENTS** et la reprise de celle-ci par l'entreprise **SAS FRAMO**) : **aucune incidence financière**
- **SICAIRE** – lot 5 – Acte spécial n°1 – sous-traitance à l'entreprise **SAMIA DEVIANNE** pour la scène démontable pour un montant de **6 832.80 € HT**
- **SARL NADAL** – lot 1 – Avenir n°2 - Plus-value de 1 200.00 € HT qui porte le montant du marché à **45 897.61 € HT**
- **SARL JOUBERT** – lot 6 – Avenir n°1 - Moins-value de 599.00 € HT qui porte le montant du marché à **81 351.98 € HT**
- **SICAIRE** – lot 5 – Avenir n°3 - Moins-value de 1 205.45 € HT qui porte le montant du marché à **48 700.21 € HT**

### **2 – Demande de rétrocession d'une case de columbarium**

Suite à la demande d'une ancienne administrée souhaitant rétrocéder sa concession au columbarium à la commune, le Maire informe le conseil municipal des conditions requises pour autoriser cette reprise.

### **3– information coûts**

Le Maire présente plusieurs devis concernant des citernes « incendie », la réfection et le désamiantage de la toiture de l'ancien garage du foyer rural et l'éclairage du tennis.

### **4 – Service public d'eau potable du S.I.A.E.P. de Montpon-Villefranche – Rapport annuel 2016**

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, relatif à l'exercice 2016 du **S.I.A.E.P. DE MONTPON-VILLEFRANCHE**, le conseil municipal **PREND ACTE**.

### **5 – informations communautaires**

Lecture des divers comptes rendus des réunions de bureau de la CCIDL.

Vu pour être affiché le vendredi 23 juin 2017, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Mènesplet, le 23 juin 2017

(Sceau de la mairie)



Le Maire,  
(signature)